

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 décembre 2006

Analyse CFDT du projet de rapprochement entre le CIRAD et l'INRA

Après une analyse commune du contexte politique et scientifique de la recherche « en agronomie et en gestion des ressources biologiques » et un bilan rapide des relations antérieures entre les deux organismes, les Directions de l'INRA et du CIRAD font un état des lieux des atouts et contraintes jouant sur un éventuel scénario de rapprochement des 2 Instituts.

Plusieurs remarques s'imposent à ce stade :

(i) **le choix de spécialiser chaque Institut sur une partie du monde** en inscrivant l'INRA dans la collaboration avec les seuls pays dits émergents et méditerranéens semble contradictoire avec la volonté scientifique de favoriser les démarches comparatives,

(ii) **la multiplication des structures** impulsées par la loi sur la recherche du 18 avril 2006 conduit, comme on le savait, à des incohérences (demande de rapprochement entre l'INRA et le CIRAD et mise en place d'une Agence pour la recherche au service du développement confiée à l'IRD) ; cela nécessite d'être clarifié,

(iii) **le choix de la complémentarité entre deux structures aux statuts différents nécessiterait un développement plus important** (en quoi « la diversité des modes d'intervention et de gestion » est-elle un atout, pourquoi la capacité d'intervention au Sud et la capacité de mettre en place des grands projets à l'international seraient-elles altérées par une fusion ?),

(iv) **les commentaires sur l'acquiescement des personnels seraient à nuancer** puisque nous avons demandé une instruction avec les chercheurs de base - beaucoup sont déjà des acteurs à tous niveaux - et non dans le secret des instances dirigeantes.

Vous concluez, peu originalement au vu du rapport récent Le Bars – Villalonga au Ministère de l'Agriculture, sur l'intérêt de mettre en place une « holding » ou consortium pour mutualiser les fonctions de programmation, en indiquant à juste titre que cela suppose clarification sur le rôle de l'ANR dans le domaine scientifique visé. Cela sera-t-il fait ?

Vous proposez, afin de mieux structurer la capacité de proposition scientifique dans le domaine de la recherche agronomique et de la gestion des ressources biologiques, la création de deux comités, l'un scientifique, l'autre regroupant les partenaires pour instruire les enjeux français et étrangers. En parallèle avec notre intervention dans cette instance en octobre sur la faible diversité d'origine de certains partenaires, nous voulons savoir comment elle sera ouverte à la diversité des demandes économiques et sociales.

Par ailleurs, vous donnez comme responsabilité au consortium de construire la vision stratégique commune aux deux établissements d'ici fin 2009. Autant dire que vous avez le devoir d'impliquer les chercheurs dès aujourd'hui dans les réflexions si vous voulez qu'il y ait un impact réel dans les Instituts !

Sur le plan scientifique, vous concluez vos réflexions par, d'une part, la création d'un label « institut commun de recherche sans murs », ce qui peut encore ajouter à la dispersion actuelle de la recherche si l'on n'y prend pas garde et, d'autre part, une demande de moyens financiers complémentaires, ce que nous ne pouvons que soutenir pour ne pas retomber dans ce que l'on voit dans le budget 2007, le soutien de nouvelles structures sur notre budget propre.

Une dernière remarque sur les « chantiers » annoncés : il semble possible de parler d'évaluation dans le contexte de rapprochement des 2 Instituts, alors que vous nous avez dit que cela n'était pas possible de modifier quoique ce soit dans nos procédures avant la validation par l'AERES : est-ce dire qu'on pourra le faire après en introduisant les élus qui manquent à notre système ?

Plusieurs questions, préparées en commun avec nos collègues CFDT du CIRAD, avec qui nous ferons une demande d'entrevue à notre tutelle conjointe, pour y voir plus clair :

(i) pour vous, Madame la Présidente, **quelle est la valeur ajoutée de ce rapprochement avec le CIRAD sur les plans organisationnel et scientifique ?** Notamment sur le plan organisationnel, qu'est-ce que des statuts différents permettent comme complémentarité ?

(ii) **pourquoi un partage des pays selon les organismes, qui semble contraire aux intérêts scientifiques communs, tels que vous les exposez ?** La question est aussi posée aux Tutelles.

(iii) **pourquoi semblez-vous vous orienter vers une programmation top > down, alors que les chercheurs sont déjà impliqués ou souhaitent pour certains s'impliquer plus dans des projets communs ?** Il est nécessaire - et notre appréciation du projet de rapprochement prendra en compte cet aspect - que vous explicitiez comment les chercheurs des Instituts contribueront au travail effectué pour construire des projets communs.

Nous tenons à terminer notre intervention par deux remarques :

1. Nous sommes inquiets, avec nos collègues des Antilles – Guyane, sur le risque fort que l'INRA cherche à faire embaucher ses techniciens de recherche sur le statut beaucoup moins favorable du CIRAD hors métropole.

2. La structure de consortium rend de plus en plus opaque le rôle de chaque organisme en tant que tel. Un chapeau, doté d'une personnalité morale, ayant à charge la programmation scientifique, enlève pour partie aux deux Instituts ce type de réflexion. Où les personnels seront-ils impliqués ? Le risque est grand d'ajouter une structure au niveau de l'Etat aux structures régionales : quel peut être l'avenir de l'INRA ?